



INFRASTRUCTURES EN ACTION

Rapport financier du deuxième trimestre (T2)
de l'exercice 2024-2025

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Table des matières

Message au lectorat.....	3
Rapport de gestion.....	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers	23
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)	24
État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)	25
État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité).....	26
État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité).....	27
Notes aux états financiers	28

Accessibilité

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres de son personnel, les personnes en recherche d'un emploi, la clientèle, les fournisseurs et d'autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour toute demande d'accommodement, veuillez contacter votre personne-ressource de la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

Message au lectorat

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2024, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la *Banque de l'infrastructure du Canada* fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de la BIC

La *Banque de l'infrastructure du Canada* (la « BIC ») est un investisseur d'impact axé sur l'accélération des investissements en infrastructure au profit de la population canadienne.

Tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* (la « *Loi sur la BIC* »), « la BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité de l'infrastructure au Canada ».

Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. De ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada s'attend à ce que la BIC gère son portefeuille prudemment, de sorte que la charge fiscale nette demeure inférieure à 15 milliards de dollars.

La BIC travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada à la réalisation d'investissements dans les infrastructures, tels qu'ils sont définis dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités (« l'énoncé ») du/de la ministre.

La BIC réalise des investissements dans cinq secteurs prioritaires définis dans l'énoncé : énergie propre, infrastructures vertes, transport en commun, commerce et transport et Internet haut débit. Investisseur d'impact, la BIC vise à atteindre ses résultats au moyen d'investissements orientés vers la lutte contre les changements climatiques, la connectivité de la population canadienne et leurs collectivités, le renforcement de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec les peuples autochtones.

En réunissant des partenaires de tout le paysage des infrastructures canadiennes, la BIC agit comme un catalyseur pour combler les écarts financiers, économiques ou structurels susceptibles d'empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures. Ainsi, elle permet la construction de plus d'infrastructures. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Le conseil d'administration professionnel et indépendant de la BIC supervise l'orientation de l'organisation. Sa responsabilité ultime est d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels pour catalyser des occasions d'investissement dans les secteurs prioritaires de la BIC.

Rendement opérationnel

Les tableaux et les commentaires suivants donnent un aperçu des progrès réalisés dans le portefeuille des investissements au cours du dernier trimestre et depuis la création de la BIC. Ils exposent en détail la composition et les progrès du portefeuille, y compris une ventilation par secteur, par région et conformément aux objectifs et résultats de la BIC.

Note au lectorat : À compter de E2024-2025, l'établissement de rapports sur les résultats de la BIC dans le rapport de gestion est fondé uniquement sur les projets qui ont atteint la clôture financière. Avant E2024-2025, les résultats de la BIC présentés dans le rapport de gestion comprenaient également des projets pour lesquels la BIC et ses partenaires avaient fait un engagement d'investissement (c.-à-d. la BIC et ses partenaires s'étaient engagés à réaliser un projet conformément à un sommaire des modalités convenu).

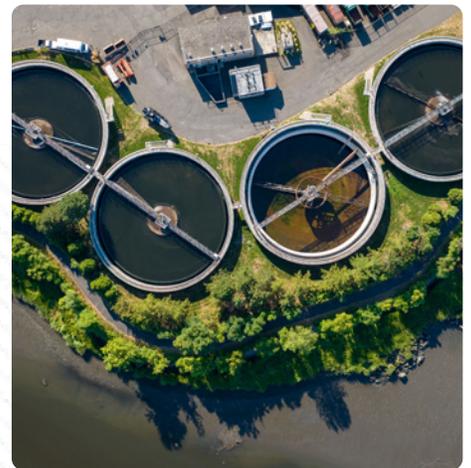
➤ Investissements

La BIC a atteint la clôture financière de 2 nouveaux investissements au cours du trimestre (4 investissements en cumul annuel). Ces investissements représentent 79 millions de dollars de financement de la BIC pour 221 millions de dollars de valeur en projets. Depuis sa création, la BIC a maintenant atteint la clôture financière sur des investissements d'une valeur totale de 13,0 milliards de dollars dans 75 projets, ce qui représente un coût en capital total de 35,8 milliards de dollars.

Énergie solaire quA-ymn : La BIC a atteint la clôture financière d'un investissement de 35 millions de dollars dans l'énergie propre pour le projet d'énergie solaire quA-ymn, un projet dans le cadre de l'initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC. Il s'agit d'une installation d'énergie solaire de 15 MW sur des terres récupérées dans la mine de cuivre de Highland Valley, au sud-ouest de Kamloops, en Colombie-Britannique. Le projet est le fruit d'un partenariat entre les communautés membres du Conseil tribal de la Nation Nlaka'pamux (NNTC) et BluEarth Renewables (BluEarth) et ajoute suffisamment d'énergie renouvelable au réseau de la Colombie-Britannique pour alimenter plus de 2 000 foyers annuellement.



Infrastructures liées à l'eau et aux eaux usées à Brandon : La BIC a atteint la clôture financière de son investissement de 43 millions de dollars dans les infrastructures vertes pour moderniser et agrandir les installations de traitement de l'eau et des eaux usées de la ville de Brandon, au Manitoba. La mise à niveau de ces infrastructures permet à la ville de faire face à la croissance et au développement tout en continuant à desservir la population existante; cette capacité infrastructurelle élargie permettra de construire environ 2 300 nouveaux logements. Le projet est le plus important investissement de la BIC dans le domaine de l'eau et des eaux usées à ce jour et le premier dans le cadre de l'initiative d'infrastructures pour le logement (IIL) récemment lancée.

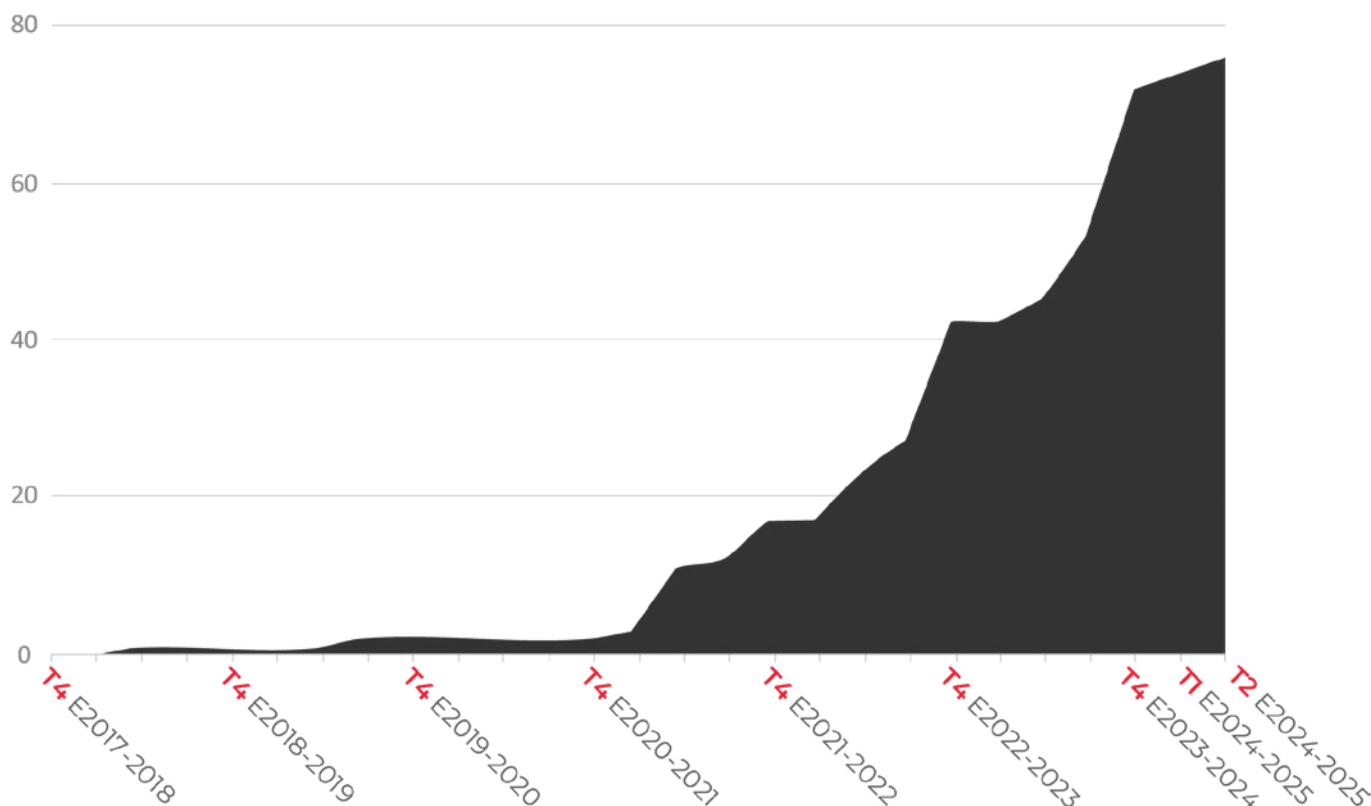


La BIC a également signé un protocole d'entente (PE) avec West Kitikmeot Resources Corp. (WKR) pour un financement d'accélération de projets pouvant atteindre 3 millions de dollars afin de faire avancer le projet routier et portuaire de Grays Bay. Le [projet de port en eau profonde de Grays Bay](#) serait le premier du genre dans l'Arctique de l'Ouest canadien, situé stratégiquement dans le passage du Nord-Ouest, et ouvrirait de nouvelles possibilités économiques importantes pour la région et ses bénéficiaires inuits. Le projet connectera le Nunavut au réseau routier national des Territoires du Nord-Ouest, ce qui permettra d'accroître le volume des échanges commerciaux tout en améliorant l'accessibilité financière et l'accès aux biens et services essentiels.

➤ Croissance du portefeuille de la BIC

Le portefeuille d'investissements dans les infrastructures de la BIC compte maintenant 75 projets. La poursuite de la dynamique d'investissement est évidente, la BIC atteignant désormais la clôture financière d'au moins 2 projets au cours de chacun des 5 derniers trimestres.

Nombre cumulé d'investissements de la BIC ayant atteint la clôture financière



Résultats sectoriels et régionaux

En tant que société d'État ayant un mandat national, la BIC cherche à établir un équilibre entre les secteurs prioritaires et à investir de façon à refléter la portée géographique et la diversité du Canada. Les nouveaux projets dont la clôture financière est imminente s'ajoutent au portefeuille croissant d'investissements dans les infrastructures de la BIC dans tous ses secteurs et dans plusieurs provinces et territoires à travers le pays.

Composition du portefeuille par secteur

Clôtures financières

Secteur	Depuis la création au T4 E2023-2024	T1 E2024-2025	T2 E2024-2025	Total
Transport en commun	14	0	0	14
Énergie propre	15	0	1	16
Infrastructures vertes	24	1	1	26
Investissements	11	1	0	12
Commerce et transport	7	0	0	7
Total	71	2	2	75

Composition du portefeuille par région

Clôtures financières

Afin de suivre la portée géographique du portefeuille, la BIC identifie l'emplacement physique d'un investissement par région. Dans certains cas, les investissements peuvent couvrir plusieurs régions, auquel cas ils sont comptabilisés dans chaque région. Dans le cas d'investissements qui peuvent entraîner la construction d'infrastructures à plusieurs endroits au fil du temps, comme les agrégateurs de rénovations énergétiques de bâtiments et les efforts de recharge et de ravitaillement des véhicules zéro émission, l'emplacement régional est identifié (et ajouté) à mesure que les composantes individuelles de ces projets sont avancées.

Région	Depuis la création au T4 E2023-2024	T1 E2024-2025	T2 E2024-2025	Total
Ouest	27	1	2	30
Ontario	29	0	0	29
Québec	10	0	0	10
Atlantique	11	0	0	11
Nord	3	1	0	4

Remarque : les projets peuvent être pris en compte dans plusieurs régions

➤ Progrès vers les objectifs de résultats

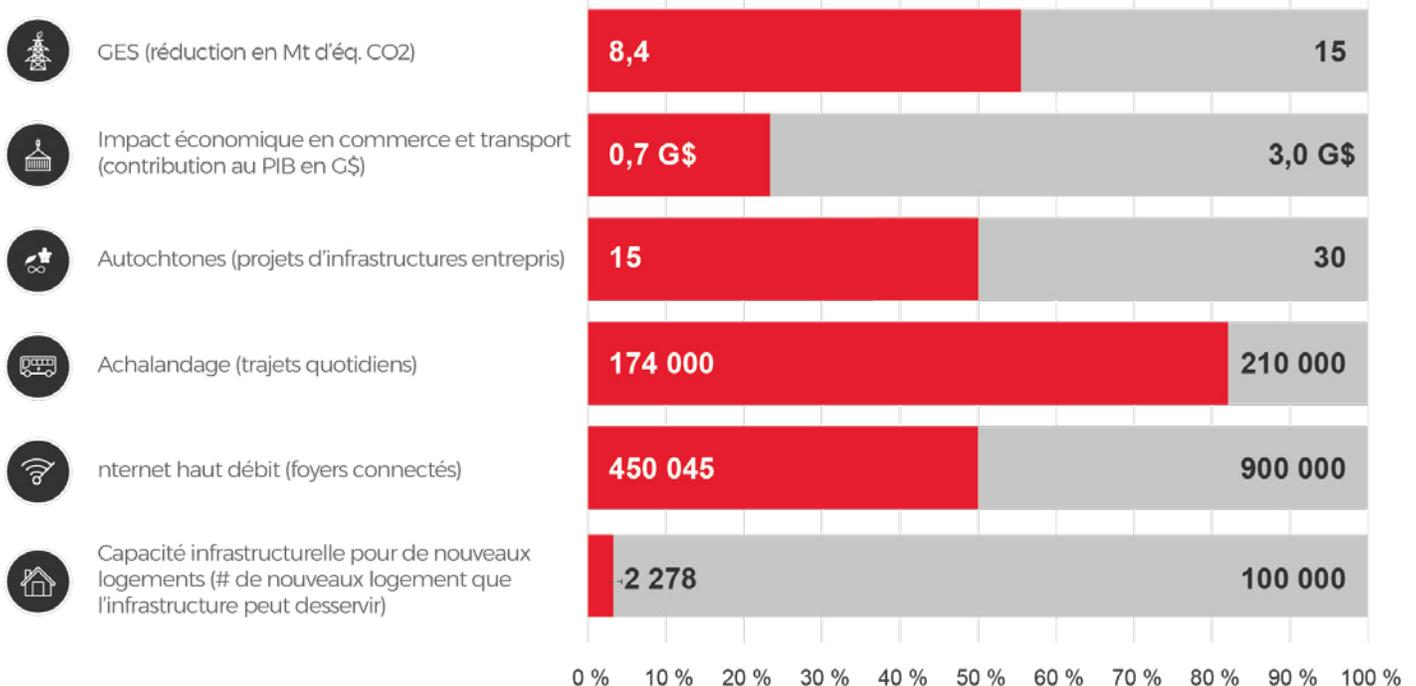
En tant qu'investisseur d'impact, la BIC se concentre sur l'obtention de résultats qui profitent à la population canadienne, qui sont mesurés et suivis au moyen d'objectifs de résultats d'impact. Il est important de raffiner continuellement les objectifs de résultats d'investissement pour évaluer les investissements potentiels.¹

Au deuxième trimestre, les infrastructures liées à l'eau et aux eaux usées à Brandon ont été le premier projet à contribuer à la « capacité d'infrastructures pour de nouveaux logements », un résultat d'impact qui permet de suivre les progrès réalisés dans les investissements de la BIC dans les infrastructures favorisant le logement.

L'investissement de la BIC dans le projet d'énergie solaire quA-ymn a également marqué une étape importante, puisqu'il s'agit du 15^e projet d'infrastructures autochtones entrepris, ce qui représente le point milieu de l'objectif à long terme de 30 projets.

Objectifs à long terme

Basé sur les clôtures financières

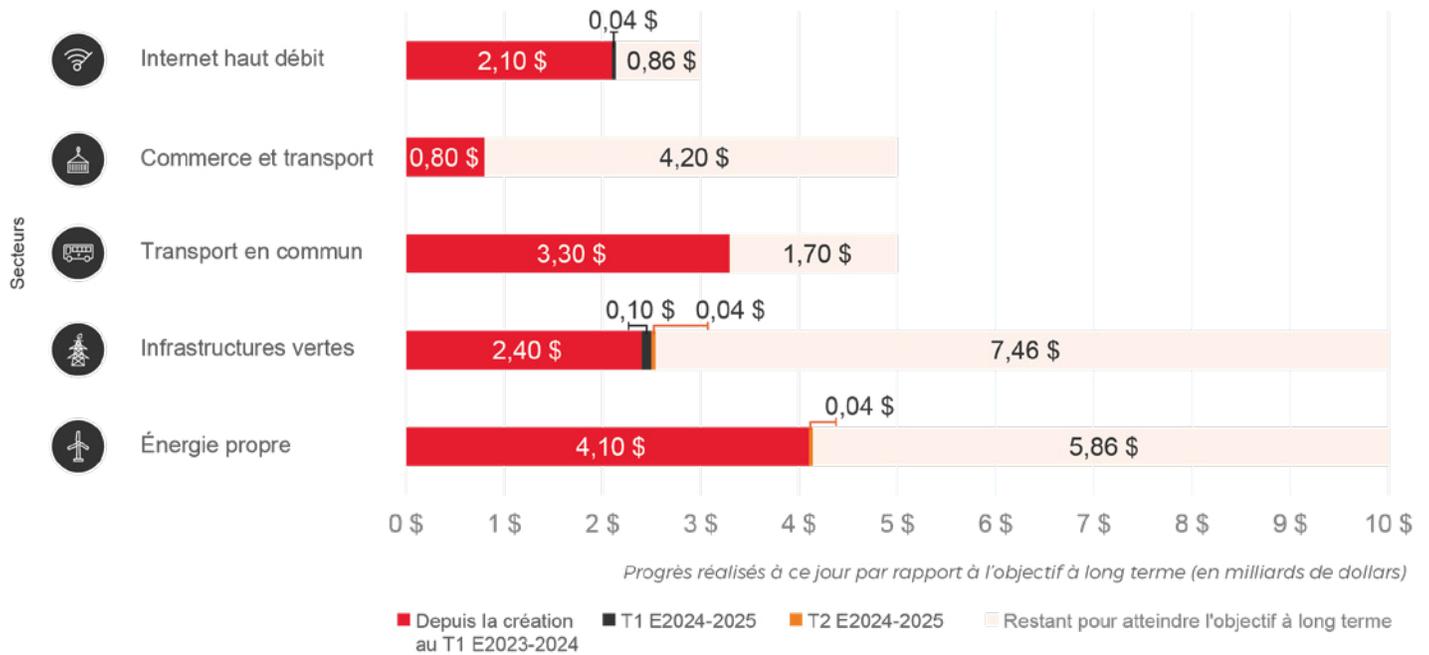


¹ En E2024-2025, la BIC a mis à jour ses objectifs à long terme afin de suivre le nombre de projets d'infrastructures autochtones entrepris et l'impact économique mesuré par la contribution au PIB dans le secteur du commerce et du transport. Un nouveau résultat d'impact a été ajouté pour suivre la capacité d'infrastructures pour de nouveaux logements, et l'objectif à long terme de réduction annuelle des GES a été porté de 13 Mt à 15 Mt.

La BIC assure le suivi de son portefeuille par rapport aux objectifs sectoriels à long terme cités dans la lettre « Énoncé des priorités et des responsabilités » du ministre à la présidente du conseil d'administration, produite le 26 septembre 2023. Le graphique ci-dessous présente les progrès continus de la BIC à cet égard.

Progrès vers l'atteinte des objectifs d'investissement à long terme

Basé sur les clôtures financières



Projets en cours de construction

À ce jour, **55** projets financés par la BIC sont en cours de construction par les promoteurs, tandis que **3** sont achevés. La construction continue de progresser à travers l'ensemble du portefeuille de la BIC, notamment :

- » **Aéroport régional de Thompson :** Les travaux de génie civil sur les aires de trafic et les voies de circulation ont démarré sur le nouveau site de l'aéroport régional de Thompson, tandis que la construction de la nouvelle aérogare a progressé de manière significative. Le remplacement et la modernisation de l'aérogare offrent une solution à long terme résiliente aux impacts des changements climatiques et desservent environ 65 000 personnes dans 37 collectivités autochtones et du Nord.
- » **Énergie solaire Tilley :** Les travaux continuent pour le projet d'énergie solaire Tilley à Newell, en Alberta, alors que la construction de l'installation solaire de 23,6 MW est presque achevée. L'installation des panneaux solaires et des modules est maintenant terminée, tandis que le creusement des tranchées à câbles est en cours. Une fois en service, le projet devrait permettre de réduire les émissions d'environ 14 200 tonnes par année en fournissant de l'électricité propre au réseau.
- » **Rénovations énergétiques de Modern Niagara :** Modern Niagara a annoncé la réouverture officielle de ses locaux de 220 000 pi² à Kingston, en Ontario. La BIC a investi 25 millions de dollars dans le cadre de son initiative de rénovations de bâtiments pour moderniser l'espace, construit à l'origine dans les années 1940, et réduire les émissions de plus de 80 % grâce à des efforts de rénovations et de modernisations énergétiques de bâtiments. Les locaux de Modern Niagara serviront de pôle d'innovation écoénergétique et durable de premier plan.
- » **Station REM à l'aéroport international Montréal-Trudeau :** Plus de 130 personnes travaillent sur le chantier chaque jour pour faire avancer la construction de la nouvelle station REM à l'aéroport international Montréal-Trudeau. L'investissement de 300 millions de dollars de la BIC dans la nouvelle station s'ajoute à son investissement existant de 1,3 milliard de dollars dans le réseau de transport léger sur rail du REM dans la région métropolitaine de Montréal, dont la phase 1 est achevée et en service et la phase 2 est en cours de construction.

- » **Autobus zéro émission dans la ville d'Edmonton** : Des problèmes opérationnels et de chaîne d'approvisionnement sont apparus, particulièrement avec les retards dans la réception des pièces de rechange pour le parc de 20 AZE de la ville d'Edmonton. L'équipe de gestion d'actifs de la BIC collabore de façon proactive avec le promoteur du projet pour s'aligner sur la voie à suivre.

Capital privé et institutionnel

Compte tenu de l'ampleur des besoins en infrastructures du Canada, les investissements des secteurs public et privé ainsi qu'institutionnel doivent être mobilisés et mis en commun pour combler cette lacune.

Pour s'acquitter de ce mandat, la BIC recherche activement des investissements dans les secteurs privé et institutionnel, ce qui lui permet d'obtenir des capitaux essentiels pour réaliser plus de projets d'infrastructures et obtenir des résultats pour la population canadienne. Les capitaux du secteur privé et institutionnel peuvent être investis au début d'un projet sous forme de quote-part de la dette ou de participations et ils peuvent également être investis à des moments ultérieurs du cycle de vie d'un projet.

Au 30 septembre 2024, la BIC a investi dans des projets qui ont attiré 12,9 milliards de dollars en financement des secteurs privé et institutionnel.

Le financement privé et institutionnel comprend :

- » **1,1 G\$** pour l'Internet haut débit
- » **3,0 G\$** pour l'énergie propre
- » **2,9 G\$** pour les infrastructures vertes
- » **5,4 G\$** pour le transport en commun
- » **0,5 G\$** dans le commerce et transport

Environnement opérationnel

Ces dernières années, l'inflation a joué un rôle dans l'augmentation des coûts des projets, même si le taux d'inflation a continué à baisser par rapport à ses récents sommets au cours du T2 E2024. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,6 % d'une année sur l'autre en septembre 2024, ce qui représente la plus faible hausse annuelle depuis février 2021 et des gains inférieurs à 2,5 % et 2,0 % en juillet et août respectivement.²

Les taux d'intérêt ont suivi une trajectoire baissière tout au long du trimestre, le taux cible de la Banque du Canada étant de 4,25 % à la fin du trimestre, comparativement à 4,75 % au début³ du trimestre. D'autres baisses des taux d'intérêt sont largement attendues pour le reste de l'exercice étant donné la baisse constante du taux d'inflation⁴ et devraient stimuler l'investissement par une diminution du coût du capital.

Bien que l'accent mis constamment sur les infrastructures durables ait continué de stimuler l'investissement, certains promoteurs de projets adoptent une approche attentiste en raison de l'incertitude réglementaire sur des questions telles que la politique de tarification du carbone et les normes environnementales. Cela n'a entraîné aucun retard à l'échelle du portefeuille de la BIC.

La construction progresse à un rythme constant dans l'ensemble du portefeuille de projets de la BIC. Les promoteurs de projets gèrent adéquatement les risques liés au développement qui ont été identifiés, comme les retards au calendrier, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation des coûts en raison de pénuries de main-d'œuvre ou de matériaux. Dans ces circonstances limitées, les promoteurs de projet s'efforcent de rattraper le temps perdu et de prévenir les retards futurs et ont soit augmenté le montant de leur engagement en faveur d'un projet, soit utilisé la réserve pour éventualités disponible. La BIC n'a pas augmenté son engagement à l'égard de projets en raison de dépassements de coûts, et elle n'a pas prolongé de plus d'un an la période de disponibilité de son prêt pour tenir compte de retards. Globalement, la construction progresse bien dans l'ensemble du portefeuille.

2 Statistique Canada – [Indice des prix à la consommation, septembre 2024 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/2464827/202409001-eng.htm)

3 [Taux directeur – Banque du Canada](https://www.banquecanada.ca/fr/taux-et-rendements/taux-directeur)

4 [La Banque du Canada estime qu'il est raisonnable de s'attendre à d'autres baisses de taux | Reuters](https://www.reuters.com/markets/canada/bank-canada-estimates-reasonable-to-expect-further-rate-cuts-2024-09-11/) (en anglais seulement)

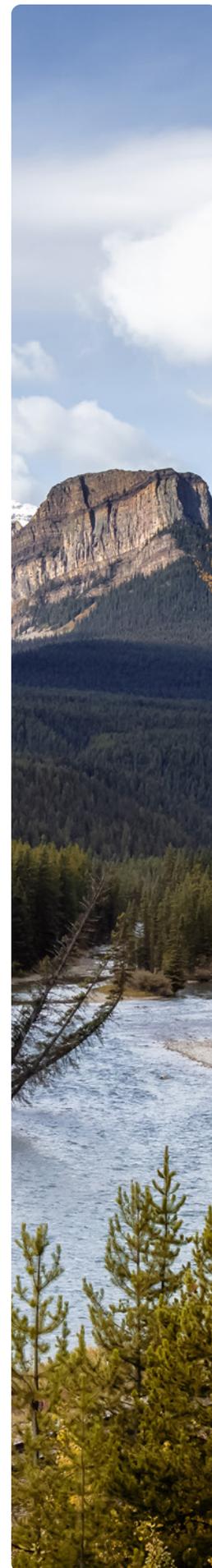
» Principaux renseignements financiers

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

» Faits saillants du T2 E2024-2025

- » Clôtures financières totalisant **0,1 milliard de dollars** (**0,2 milliard de dollars** en cumul annuel et **13,0 milliards de dollars**, déduction faite d'une réduction de **0,4 milliard de dollars** après la clôture, depuis la création)
- » **0,5 milliard de dollars** de capital financé (**1,2 milliard de dollars** en cumul annuel et **4,1 milliards de dollars** depuis la création)
- » **35,4 millions de dollars** (**60,9 millions de dollars** en cumul annuel) de revenus d'intérêts réalisés, une augmentation de **195 %** par rapport au T2 E2023-2024 (**174 %** par rapport au T2 E2023-2024 en cumul annuel).
- » Charges d'exploitation totalisant **14,1 millions de dollars** (**27,9 millions de dollars** en cumul annuel), **40 %** des intérêts gagnés (**46 %** en cumul annuel)
- » Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics s'élevant à **21,3 millions de dollars** (**33,0 millions de dollars** en cumul annuel), soit une augmentation de **21,4 millions de dollars** par rapport au T2 E2023-2024 (**36,0 millions de dollars** par rapport au T2 E2023-2024 en cumul annuel)



	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus d'intérêts	35,4 \$	12,0 \$	60,9 \$	22,2 \$
Charges d'exploitation				
Rémunération	9,6	8,6	19,7	17,5
Générales et administratives				
Honoraires professionnels	3,1	2,1	5,2	4,9
Administration	1,2	1,2	2,7	2,5
Amortissement des immobilisations corporelles	0,2	0,2	0,3	0,3
	14,1	12,1	27,9	25,2
Excédent/(déficit) avant charges hors exploitation et crédits publics	21,3	(0,1)	33,0	(3,0)
Charges hors exploitation				
Élaboration de projets	0,4	0,3	1,0	0,7
Provision pour prêts concessionnels	3,1	–	12,6	–
Provision pour dépréciation de prêts	10,9	0,8	30,0	1,6
	14,4	1,1	43,6	2,3
Excédent/(déficit) avant crédits publics	6,9	(1,2)	(10,6)	(5,3)
Crédits publics	83,3	156,8	238,7	181,8
Excédent	90,2 \$	155,6 \$	228,1 \$	176,5 \$

Faits saillants du cumul annuel

Revenus d'intérêts

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024, la BIC a comptabilisé 60,9 millions de dollars (22,2 millions de dollars au T2 E2023-2024) de revenus d'intérêts. Un montant de 43,3 millions de dollars (15,0 millions de dollars au T2 E2023-2024) des revenus provenait d'activités de financement, un montant de 16,7 millions de dollars (7,2 millions de dollars au T2 E2023-2024) a été tiré de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits et un montant de 0,9 million de dollars (néant au T2 E2023-2024) représentait d'autres revenus provenant des frais facturés par la BIC relativement à l'administration de ses prêts à recevoir. Cette augmentation est principalement attribuable à un capital additionnel de 2,0 milliards de dollars financé entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024, soit une augmentation de 91 % du capital total financé au 30 septembre 2023.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de 27,9 millions de dollars étaient supérieures de 2,7 millions de dollars à celles du T2 2023-2024 en cumul annuel, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Charges liées à la rémunération supplémentaires de 2,2 millions de dollars en raison de l'accroissement continu de l'effectif à l'échelle de l'organisation nécessaire pour répondre aux exigences de l'activité accrue en matière de transactions et de la croissance du portefeuille
- » Frais généraux et d'administratives supplémentaires de 0,5 million de dollars attribuables au calendrier des charges de services professionnels (liées ou non aux transactions) engagées par rapport à l'exercice précédent et à des augmentations proportionnelles des besoins en locaux à bureaux et en technologie de l'information associées à l'augmentation de l'effectif

Charges hors exploitation

Les charges hors exploitation de 43,6 millions de dollars étaient supérieures de 41,3 millions de dollars à celles du T2 2023-2024 en cumul annuel, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Charges d'élaboration de projets supplémentaires de 0,3 million de dollars

- » Provisions pour prêts concessionnels supplémentaires de 12,6 millions de dollars comptabilisées : Une provision pour prêts concessionnels est comptabilisée lorsqu'un prêt est considéré comme considérablement concessionnel (excédant 25 %) par rapport à sa valeur nominale, escomptée selon le coût moyen d'emprunt du gouvernement du Canada; la provision pour prêts conditionnels est comptabilisée à un coût équivalant à la valeur nominale moins l'escompte, calculé au prorata, à mesure que les fonds sont avancés, puis contrepassés sur la durée du prêt
- » Provisions pour dépréciation de prêts additionnelles de 28,4 millions de dollars : Il s'agit d'une provision générale pour dépréciation de prêts qui constitue une estimation du risque de crédit à court terme pour le portefeuille d'actifs de la BIC; la provision augmente au fur et à mesure que le capital est déployé, proportionnellement au risque sous-jacent associé à ce capital; par exemple, les investissements dans le cadre de l'initiative de recharge et de ravitaillement en hydrogène, où la BIC partage le risque lié à la demande du taux d'adoption des véhicules électriques, entraînent une perte de crédit attendue beaucoup plus élevée que la moyenne du portefeuille et donnent lieu à un ratio plus élevé de la provision pour dépréciation de prêts, comparativement au portefeuille

Crédits publics

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la BIC pour qu'elle puisse réaliser ses priorités et remplir son mandat. Conformément au cadre d'information financière de la BIC, un poste de financement public à recevoir est créé lorsqu'un investissement atteint la clôture financière et qu'un crédit public est inscrit à titre de revenu. Le financement public est ensuite réduit lorsque les crédits sont reçus pour répondre aux besoins de financement du projet ou lorsque l'engagement de la BIC est réduit, sous réserve des modalités de chaque convention de crédit respective. Les crédits liés aux fins d'exploitation sont comptabilisés comme reçus chaque trimestre.

La BIC a comptabilisé des crédits publics de 203,3 millions de dollars (141,3 millions de dollars au T2 E2023-2024). Il n'y a eu aucune réduction des engagements existants au cours du T2 E2024-2025 en cumul annuel (4,6 millions de dollars au T2 E2023-2024). L'écart par rapport à la période précédente s'explique principalement par la taille et le nombre plus importants d'investissements qui ont atteint la clôture financière au T2 E2024-2025 en cumul annuel par rapport au T2 E2023-2024 en cumul annuel. La BIC a comptabilisé des crédits publics

opérationnels de 35,4 millions de dollars au cours du T2 E2024-2025 en cumul annuel (40,5 millions de dollars au T2 E2023-2024 en cumul annuel).

La BIC prévoit réaliser des clôtures financières d'environ 3,0 à 5,0 milliards de dollars chaque année, tout en reconnaissant la possibilité que le calendrier des grands projets complexes varie. Il est important que la BIC s'assure qu'elle peut équilibrer la nécessité de maintenir un rythme constant d'investissement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays, tout en accordant l'attention voulue aux efforts visant à faire progresser les grands investissements transformateurs, ce qui crée des variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en ce qui concerne les clôtures financières.

Faits saillants du trimestre

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts s'élevaient à 35,4 millions de dollars, une augmentation de 23,4 millions de dollars par rapport au T2 2023-2024. Un montant de 29,2 millions de dollars (7,8 millions de dollars au T2 E2023-2024) des revenus provenait d'activités de financement, un montant de 5,7 millions de dollars (4,2 millions de dollars au T2 E2023-2024) a été tiré de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits et un montant de 0,5 million de dollars (néant au T2 E2023-2024) représentait d'autres revenus provenant des frais facturés par la BIC relativement à l'administration de ses prêts à recevoir.

Charges

Les charges du T2 E2024-2025 s'élevaient à 28,5 millions de dollars (13,2 millions de dollars au T2 E2023-2024) et se composaient de charges d'exploitation de 14,1 millions de dollars (12,1 millions de dollars au T2 E2023-2024) et de charges hors exploitation de 14,4 millions de dollars (1,1 million de dollars au T2 E2023-2024). Les charges d'exploitation ont augmenté par rapport au T2 E2023-2024 en raison de l'augmentation de la rémunération découlant de l'accroissement de l'effectif et de l'augmentation des honoraires professionnels liés à la revue diligente, à la gestion d'actifs et aux initiatives de l'organisation. Les charges hors exploitation ont augmenté par rapport au T2 E2023-2024 en raison d'une augmentation des charges d'élaboration de projets, des provisions pour prêts concessionnels et de la provision pour dépréciation de prêts.

Crédits publics

La BIC a comptabilisé des crédits publics de 83,3 millions de dollars (investissements et activités) au cours du T2 E2024-2025 (156,8 millions de dollars au T2 E2023-2024). L'écart par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la taille et au nombre plus importants d'investissements ayant atteint la clôture financière au T2 E2023-2024 (3 investissements totalisant 146 millions de dollars) par rapport au T2 2024-2025 (2 investissements totalisant 79 millions de dollars).

Gestion du capital

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024, la BIC a reçu des crédits publics de 1037,2 millions de dollars et a passé en charges 10,6 millions de dollars au titre du cadre financier. Depuis sa création, la BIC a reçu 4 486,7 millions de dollars de crédits publics et a passé en charges 120,9 millions de dollars au titre du cadre financier. Le montant total passé en charges ne tient pas compte de la perte de crédit attendue estimative pour la durée de vie du portefeuille. Le moment et la réalisation de la perte prévue pour la durée de vie et de la perte imprévue sont inconnus et difficiles à prévoir. Ce n'est que lorsque les pertes sont réalisées qu'elles sont entièrement constatées à titre de provision spécifique pour dépréciation de prêts dans les états financiers de la BIC. À ce jour, la BIC n'a subi aucune perte réalisée. Les engagements de la BIC sont décrits à la note 11(b) des états financiers du trimestre clos le 30 septembre 2024.

Sous réserve du calendrier des décaissements, les crédits publics pour les investissements contribuent à l'augmentation du solde des prêts à recevoir. Bien que le solde des prêts à recevoir génère des revenus d'intérêts, la BIC continue d'appliquer une approche rigoureuse à l'égard du capital déployé. Les projets sont financés à mesure que les étapes sont franchies, et la BIC les surveille activement pour s'assurer que les risques liés à la construction, à l'exploitation, à l'entretien, au cycle de vie et au rendement financier sont atténués avant l'avance de capital.

Effacité opérationnelle

Au, et pour la période de six mois close le 30 septembre	2024	2023	Variation
(en millions de dollars canadiens)			
Charges d'exploitation	27,9 \$	25,2 \$	2,7 \$
Total des clôtures financières ¹	13 025,9 ¹	9 469,3 ²	3 556,6
Prêts à recevoir	4 183,0	2 242,1	1 940,9
Charges d'exploitation en % du total des clôtures financières	0,2 %	0,3 %	(0,1 %)
Charges d'exploitation en % des prêts à recevoir	0,7 %	1,1 %	(0,4 %)

1 Déduction faite des réductions nettes de 438,3 millions de dollars, après la clôture financière

2 Déduction faite des réductions nettes de 206,7 millions de dollars, après la clôture financière

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024, les charges d'exploitation de la BIC ont représenté 0,2 % (0,3 % pour la période de six mois close le 30 septembre 2023) du total des clôtures financières et 0,7 % (1,1 % pour la période de six mois close le 30 septembre 2023) des prêts à recevoir, soit une légère diminution d'une année sur l'autre en raison de l'augmentation du total des clôtures financières et des prêts à recevoir à un rythme supérieur à l'augmentation des charges d'exploitation, ce qui démontre que la BIC est devenue plus efficace dans la gestion de ses charges d'exploitation.



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ehren Cory'.

Ehren Cory

Président-directeur général



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Evelyn Joerg'.

Evelyn Joerg

Cheffe de la direction financière

Le 26 novembre 2024

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	30 septembre 2024	31 mars 2024
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie et trésorerie affectée	4	177 333 \$	310 160 \$
Financement public à recevoir	6	8 780 760	9 579 180
Prêts à recevoir	5	4 182 965	3 042 649
Intérêts et autres créances		17 497	5 079
		13 158 555	12 937 068
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer		7 938	15 389
Passifs différés		6 642	6 250
		14 580	21 639
Actifs financiers nets			
		13 143 975	12 915 429
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles		2 182	2 508
Charges payées d'avance		396	534
		2 578	3 042
Excédent accumulé			
		13 146 553 \$	12 918 471 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

	Note	Année 1 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
		Budget	2024	2023	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)						
Revenus						
Revenus d'intérêts		61067 \$	35408 \$	12028 \$	60884 \$	22175 \$
		61067	35408	12028	60884	22175
Charges						
Rémunération		45258	9604	8564	19693	17526
Générales et administratives	7	28109	4484	3517	8233	7704
Élaboration de projets		4000	406	259	1018	674
Provision pour prêts concessionnels		69745	3121	–	12586	–
Provision pour dépréciation de prêts	5	95725	10901	815	30016	1553
		242837	28516	13155	71546	27457
(Déficit)/excédent avant crédits publics		(181770)	6892	(1127)	(10662)	(5282)
Crédits publics	2, 8	3559221	83265	156829	238744	181829
Excédent		3377451	90157	155702	228082	176547
Excédent accumulé, début de la période		12918471	13056396	9432433	12918471	9411588
Excédent accumulé, fin de la période		16295922 \$	13146553 \$	9588135 \$	13146553 \$	9588135 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	Année 1 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	Budget	2024	2023	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)					
Excédent	3 377 451 \$	90 157 \$	155 702 \$	228 082 \$	176 547 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(468)	–	(70)	–	(866)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	616	163	154	326	279
Variation des charges payées d'avance	(25)	146	(125)	138	(341)
Actifs financiers nets, début de la période	12 915 429	13 053 509	9 429 251	12 915 429	9 409 293
Actifs financiers nets, fin de la période	16 293 003 \$	13 143 975 \$	9 584 912 \$	13 143 975 \$	9 584 912 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

	Note	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)					
Entrées (sorties) de trésorerie et de trésorerie affectée liées à ce qui suit :					
Activités d'exploitation :					
Excédent		90 157 \$	155 702 \$	228 082 \$	176 547 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Intérêt capitalisé payé en nature	5	(9 908)	(5 801)	(18 625)	(11 509)
Amortissement des immobilisations corporelles		163	154	326	279
Provision pour dépréciation de prêts	5	10 901	815	30 016	1 553
Provision pour prêts concessionnels (déduction faite de l'augmentation)	5	3 074	(3)	12 472	(6)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie					
Financement public à recevoir	6	215 265	108 930	798 420	377 881
Intérêts et autres créances		(7 126)	(528)	(12 418)	(11 924)
Charges payées d'avance		146	(125)	138	(341)
Comptes créditeurs et charges à payer		1 965	(3 290)	(7 451)	(9 899)
Passifs différés		(60)	(171)	392	(345)
Sorties nettes de trésorerie liées aux prêts à recevoir	5	(493 346)	(231 669)	(1 164 179)	(476 379)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(188 769)	24 014	(132 827)	45 857
Activités d'immobilisations :					
Acquisitions des immobilisations corporelles		-	(70)	-	(866)
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'immobilisations		-	(70)	-	(866)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de la période		(188 769)	23 944	(132 827)	44 991
Trésorerie et trésorerie affectée, début de la période	4	366 102	142 400	310 160	121 353
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période	4	177 333 \$	166 344 \$	177 333 \$	166 344 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la société

La *Banque de l'infrastructure du Canada* (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada générateurs de revenus qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures au Canada.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Dans ce cadre, la BIC s'engage également dans l'élaboration de projets en ayant pour objectif de faciliter l'exécution des études, la production des rapports techniques et la réalisation des analyses nécessaires pour raccourcir les délais précédant l'investissement. L'élaboration de projets englobe par ailleurs l'accélération de projets qui comprend les charges liées aux travaux de construction préliminaires afin d'accélérer des projets d'infrastructures à impact élevé dans lesquels la BIC prévoit d'effectuer un investissement à long terme.

Conformément à la *Loi sur la BIC*, la BIC a également le mandat de fournir des services-conseils de façon à « fournir des avis à tous les ordres de gouvernement à l'égard de projets d'infrastructures » et « d'agir à titre de centre d'expertise en projets d'infrastructures impliquant des investissements significatifs d'investisseurs du secteur privé ou d'investisseurs institutionnels ». Ainsi, la BIC fournit des conseils sur la façon de structurer les projets afin d'optimiser les résultats obtenus dans l'intérêt public tout en attirant des investissements privés et institutionnels et en générant des revenus.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

La BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux revenus des projets d'infrastructures. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du/de la ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2024. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Reclassement des chiffres de la période antérieure :

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la BIC a révisé la présentation de certains éléments des états financiers afin d'améliorer la clarté et l'utilité de l'information financière. Par conséquent, la BIC a modifié la présentation des postes présentés dans l'état intermédiaire résumé des résultats et de l'excédent accumulé (non audité). Par conséquent, les chiffres correspondants de la période antérieure ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.

c) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour 2024-2025 sont tirées des projections et des estimations de la première année du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 approuvé.

d) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés

de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 8 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

4. Trésorerie et trésorerie affectée :

Au	30 septembre 2024	31 mars 2024
Trésorerie	167 437 \$	298 035 \$
Trésorerie affectée	9 896	12 125
Trésorerie et trésorerie affectée	177 333 \$	310 160 \$

5. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	30 septembre 2024			31 mars 2024 ¹		
	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP	Prêts à recevoir (net)
Transport en commun	1 572 855 \$	(12 526) \$	1 560 329 \$	1 539 647 \$	(11 590) \$	1 528 057 \$
Énergie propre	1 685 564	(6 800)	1 678 764	993 985	(2 328)	991 657
Infrastructures vertes ²	487 981	(24 585)	463 396	246 473	(691)	245 782
Investissements	167 927	(746)	167 181	133 911	(494)	133 417
Commerce et transport	314 266	(971)	313 295	144 245	(509)	143 736
Total	4 228 593 \$	(45 628) \$	4 182 965 \$	3 058 261 \$	(15 612) \$	3 042 649 \$

1 Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, 246,0 millions de dollars de prêts à recevoir (nets) (246,9 millions de dollars de valeur comptable) ont été reclassés du secteur des infrastructures vertes au secteur de l'énergie propre en raison d'une erreur de classification. La reclassification n'a eu aucune incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période en cours ou la période comparative.

2 Comprend les montants attribuables au financement d'accélération de projets capitalisé. Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille pour les projets financés à ce jour par la BIC est d'environ 2,2 % (2,0 % au 31 mars 2024) pour une durée pondérée moyenne de 17 ans (17 ans au 31 mars 2024).

De ces prêts, 15,2 millions de dollars sont liés aux municipalités (15,0 millions de dollars au 31 mars 2024) et 20,0 millions de dollars sont liés aux gouvernements autochtones (6,9 millions de dollars au 31 mars 2024).

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des prêts à recevoir par la BIC :

Au	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde d'ouverture	3 042 649 \$	1 755 711 \$
Décaissements	1 171 126	1 263 987
Intérêt capitalisé payé en nature	18 625	25 235
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	658	6 941
Provision pour prêts concessionnels (déduction faite de l'augmentation)	(12 472)	13
Remboursement du capital	(7 605)	(3 824)
Provision pour dépréciation de prêts	(30 016)	(5 414)
Prêts à recevoir	4 182 965 \$	3 042 649 \$

La provision pour dépréciation de prêts se compose de la provision générale pour dépréciation de prêts de 45,6 millions de dollars au 30 septembre 2024 (15,6 millions de dollars au 31 mars 2024) et de la provision spécifique pour dépréciation de prêts de néant au 30 septembre 2024 (néant au 31 mars 2024). L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Le tableau suivant illustre le moment prévu du remboursement du solde des prêts à recevoir en cours, sans tenir compte des intérêts, des coûts de transaction ou des provisions pour prêts concessionnels :

	30 septembre 2024
Avant le 31 mars 2025	41 618 \$
1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	325 191
1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	99 878
1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028	115 579
Après le 31 mars 2028	3 638 791
Remboursements de capital des prêts à recevoir en cours	4 221 057 \$

6. Financement public à recevoir :

Conformément au processus de financement initial établi avec le gouvernement du Canada, la BIC reçoit des fonds au moyen de crédits publics pour les charges d'exploitation, les immobilisations – y compris les immobilisations corporelles assujetties à l'amortissement – et pour financer des investissements après l'amortissement.

Voici les précisions sur le financement public à recevoir :

Au	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde d'ouverture	9 579 180 \$	7 546 298 \$
Nouvelles ententes contractuelles d'investissement	220 515	3 721 954
Crédits publics reçus – investissements	(1 018 935)	(1 452 907)
Réductions après la clôture financière ¹	–	(236 165)
Financement public à recevoir	8 780 760 \$	9 579 180 \$

¹ Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

7. Charges générales et administratives :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires professionnels	3 075 \$	2 146 \$	5 188 \$	4 948 \$
Frais d'administration	1 246	1 217	2 719	2 477
Amortissement des immobilisations corporelles	163	154	326	279
Charges générales et administratives	4 484 \$	3 517 \$	8 233 \$	7 704 \$

8. Crédits publics

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de six mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits publics – investissements	72 823 \$	141 329 \$	203 302 \$	141 329 \$
Crédits publics – exploitation	10 442	15 500	35 442	40 500
Crédits publics	83 265 \$	156 829 \$	238 744 \$	181 829 \$

9. Transactions inter-entités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, des membres de la famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a. Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les transactions de la BIC avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement importantes correspondent au financement public qui est approuvé sous forme d'autorisation législative, de même que le plan d'entreprise annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de décaissement faites au ministère des Finances.

b. Transactions avec les principaux membres de la direction

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur

d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024, la BIC a émis des décaissements à une entité dont un membre du conseil d'administration de la BIC est également un membre du conseil. La clôture financière de la transaction a eu lieu avant l'existence d'une relation avec la partie liée. Le tableau ci-dessous résume l'incidence de la transaction sur les états financiers de la BIC.

Au	30 septembre 2024	31 mars 2024
Clôtures financières	600 000 \$	600 000 \$
Prêts à recevoir	(104 464)	(61 371)
Total des engagements lié aux clôtures financières	495 536 \$	538 629 \$

10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 8 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

11. Engagements :

a. Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement des contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage à Toronto. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1er juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Depuis, la BIC a conclu deux autres contrats d'expansion et de modification des contrats de location visant des locaux additionnels à la superficie locative initiale. Les modalités des expansions sont semblables à celles du contrat initial. Une partie des locaux destinés à l'expansion ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne courent pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

b. Clôtures financières :

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

- » Réductions nettes, après la clôture financière de l'engagement de la BIC : Les modalités des facilités de crédit de la BIC sont structurées conformément à ses

objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, sous réserve des modalités de chaque convention de crédit respective.

- » Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures respectif : Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Les sommes avancées ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

Au	30 septembre 2024	31 mars 2024
Transport en commun	3 332 840 \$	3 332 840 \$
Énergie propre	4 337 226	4 301 504
Infrastructures vertes	2 837 575	2 694 781
Investissements	2 117 550	2 075 550
Commerce et transport	838 949	838 949
Total des clôtures financières	13 464 140	13 243 624
Montants avancés (comptabilité de caisse)	(4 101 233)	(2 930 107)
Réductions nettes après la clôture financière	(438 275)	(438 275)
Total des engagements lié aux clôtures financières	8 924 632 \$	9 875 242 \$

En plus du tableau ci-dessus, la BIC a un engagement en cours de 4,0 millions de dollars (4,0 millions de dollars au 31 mars 2024) pour des investissements liés à l'accélération de projets qui répondent aux critères de capitalisation.

Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest, Bureau 2309,

C. P. 15 Toronto (Ontario) M5H 1J9

Suivez-nous

